

## Avec Préfon-Retraite, un complément de revenus nécessaire à la retraite

Natalité en baisse, allongement de la durée de la vie, durée à la retraite plus importante... un ensemble de facteurs rend de plus en plus nécessaire **un complément de revenus à la retraite**, pour tous les Français car le niveau moyen des retraites va continuer à baisser.

La réforme des retraites en cours de discussion va apporter une meilleure lisibilité et promet de rendre plus équitable le mode de calcul, mais elle ne règle pas le sujet « mécanique » d'une baisse attendue du taux de remplacement (le rapport entre le premier niveau de retraite et le dernier salaire).

400 000  
agents publics  
nous font  
confiance

> **47%**

C'est la perte de revenu à la retraite pour un cadre A+ de la Fonction publique<sup>(1)</sup>

> **28,6 ans**

C'est l'espérance de vie d'une femme née en 1965 lorsqu'elle aura 65 ans<sup>(2)</sup>

> **4,03%**

C'est la moyenne annuelle du rendement comptable du régime Préfon-Retraite depuis 2009<sup>(3)</sup>

> **27,4 ans**

C'est l'espérance de vie d'un homme né en 1991 lorsqu'il aura 65 ans<sup>(2)</sup>

> **15,6 milliards d'euros**

Ce sont les actifs du régime Préfon-Retraite au 31 décembre 2018<sup>(3)</sup>

> **28% et 15%**

Préfon-Retraite est le 1<sup>er</sup> régime de retraite facultatif individuel en France. Il représente 28% du stock et 15% des flux de l'épargne retraite individuelle en France<sup>(4)</sup>

Chez Préfon, nous sommes transparents

Communication à caractère publicitaire.

(1) Conseil d'orientation des retraites. Séance plénière du 25 mai 2016 à 9h30 (« La retraite dans la fonction publique et les autres régimes spéciaux »).

(2) L'espérance de vie calculée par les assureurs en prenant compte l'évolution de la longévité.

(3) Source Rapport annuel Préfon.

(4) Source DREES et Préfon.

(5) Les caractéristiques présentées dont les conditions et limites sont détaillées dans la Notice d'Information dépendent également de la législation en vigueur. Elles sont susceptibles d'évoluer. Le montant de la rente dépend de l'effort d'épargne.

(6) Sous réserve de la fiscalité en vigueur. Votre plafond d'épargne retraite est mentionné sur votre avis d'imposition. Le régime Préfon-Retraite est un régime dont les arrérages sont passibles de l'impôt sur le revenu dans les mêmes conditions que les « pensions et retraites ». Plus d'information sur : [www.prefon-retraite.fr/public/La-rente-Préfon-Retraite/Deduction-fiscale](http://www.prefon-retraite.fr/public/La-rente-Préfon-Retraite/Deduction-fiscale).

(7) France Retraite, Société Anonyme au capital de 40.000 €, enregistrée au RCS de Lyon sous le numéro Siren 504 839 275, ayant son siège social 15 chemin du Saquin, 69130 Ecully. L'objet social de France Retraite est de fournir de l'information Retraite.

(8) Pour plus d'informations, vous reportez à l'annexe fiscale Préfon-Retraite

Informations sur Préfon-Retraite

Le régime PRÉFON-RETRAITE est un contrat d'assurance de groupe, régime régi par les articles L. 441-1 et suivants du Code des assurances, dont l'objet est l'acquisition et la jouissance de droits viagers personnels ou le versement d'un capital, payable aux affiliés (dispositif éligible au PER).

Il est souscrit par la Caisse nationale de prévoyance de la fonction publique (Préfon) association régie par la loi du 1er juillet 1901 ayant son siège social au 12 bis rue de Courcelles, 75008 Paris. L'objet social de l'association est d'offrir aux fonctionnaires et assimilés des régimes de prévoyance complémentaire, notamment en matière de retraite ; d'assurer la représentation des affiliés auprès des pouvoirs publics et des gestionnaires des régimes créés ; de veiller au respect des valeurs des organisations syndicales fondatrices de solidarité, de progrès social et d'égalité dans la gestion des fonds collectés par les régimes créés, notamment par le choix d'investissements socialement responsables.

Il est distribué par la S.A.S Préfon Distribution au capital social de 200 000 € entièrement libéré. 794 053 629 R.C.S. Paris immatriculée à l'ORIAS sous le n° 13008416 et ayant son siège social au 12 bis rue de Courcelles, 75008 Paris.

Il est souscrit auprès de CNP Assurances ayant son siège social au 4 place Raoul Dautry, 75716 Paris Cedex 15, S.A au capital de 686 618 477 € entièrement libéré, 341 737 062 R.C.S. Paris, Entreprise régie par le Code des assurances, Groupe Caisse des Dépôts. CNP Assurances est réassurée pour le régime Préfon-Retraite par Axa, Groupama et Allianz.

Retrouvez toutes nos informations sur : [www.prefon-retraite.fr](http://www.prefon-retraite.fr)

Préfon

La retraite et la prévoyance  
de la fonction publique

Préfon

La retraite et la prévoyance  
de la fonction publique

Découvrez Préfon-Retraite  
ET LES AVANTAGES QUI VOUS SONT  
RÉSERVÉS EN TANT QUE MEMBRE  
DE L'AAEENA

En partenariat avec l'AAEENA

INFORMATION RÉSERVÉE AUX MEMBRES DE L'AAEENA





## > Les pouvoirs publics ont apporté un soutien historique et constant à la Préfon

En 1964, la Caisse Nationale de Prévoyance de la Fonction Publique est créée par quatre fédérations de fonctionnaires et une association de hauts fonctionnaires, pour mettre en place un régime de retraite complémentaire.

**1964** “ J’ai l’honneur de vous faire connaître que ces textes recueillent notre plein accord. Je souhaite qu’ils vous permettent de mener à bien une action à laquelle j’attache le plus grand intérêt. ”

Michel Debré agréé les textes de la convention entre la Préfon et la Caisse nationale de prévoyance.

**2014** “ La Préfon constitue, depuis sa création en 1964 par quatre organisations syndicales de fonctionnaires, le seul exemple - je dis bien le seul exemple - de partage de responsabilité et de gestion commune d’une caisse de retraite complémentaire facultative s’adressant spécifiquement aux agents publics. ”

Marylise Lebranchu, ministre de la décentralisation et de la fonction publique, clôt le colloque des 50 ans de Préfon.

## > La Préfon a choisi CNP Assurances pour gérer le régime Préfon-Retraite

La Préfon a signé avec CNP Assurances une convention d’assurance agréée par l’Etat sous la forme d’un contrat d’assurance de groupe. Cela vous garantit la solidité de Préfon-Retraite. Ce contrat est réassuré auprès des 3 leaders européens : Axa, Groupama et Allianz.

## > Préfon-Retraite, 1<sup>er</sup> régime de retraite facultatif en France

Avec Préfon-Retraite, vous constituez à votre rythme une rente qui vous sera versée à vie ou un capital versé en une ou plusieurs fois.

### • La souplesse de Préfon-Retraite

- Vous adaptez à tout moment vos cotisations à votre capacité d’épargne (la classe de cotisation, suspension / reprise sans frais, versements exceptionnels)<sup>(5)</sup>.
- Vous pouvez désormais choisir votre mode de sortie : en rente, en capital ou un mix des deux<sup>(5)</sup>.
- Vous avez la possibilité de débloquer votre épargne retraite pour l’achat de votre résidence principale<sup>(5)</sup>.



### • La sécurité de Préfon-Retraite

Pour chaque euro cotisé, vous connaissez immédiatement le montant minimum de la rente qui vous sera versée à 60 ans.

- La rente acquise ne peut pas baisser<sup>(5)</sup>.

En cas de décès, possibilité de désigner un bénéficiaire qui touchera à vie une partie de votre rente<sup>(5)</sup>.

La Préfon a adopté une politique de placements ISR (Investissement Socialement Responsable) pour que votre placement soit réalisé de manière éthique.

### • La fiscalité avantageuse de Préfon-Retraite

Chaque année, vous pouvez déduire de votre revenu net global les cotisations et versements que vous avez effectués sur Préfon-Retraite dans la limite de votre plafond de déductibilité et dans la mesure où vous êtes imposable. Vous pouvez également renoncer à cette déduction et bénéficier d’une fiscalité allégée à la sortie du contrat<sup>(6)</sup>.

→ En savoir plus sur [www.prefon-retraite.fr](http://www.prefon-retraite.fr)

## > 3 avantages vous sont réservés en tant que membres de l’AAEENA

→ **Des conseillers retraite dédiés joignables**  
au **01 44 13 64 15**

Ils vous aident à définir le montant de cotisations qui vous est le plus adapté. Et, si vous êtes déjà affilié, ils vous accompagnent dans vos évolutions pour que votre contrat Préfon-Retraite vous permette de constituer la rente qu’il vous faut.

→ **Un bilan retraite personnalisé avec l’expertise de France Retraite<sup>(7)</sup> à des conditions négociées**

Depuis 20 ans, France Retraite est l’acteur incontournable sur le marché de l’expertise retraite, avec 300 000 dossiers individuels traités, toutes carrières confondues.

France Retraite est une société indépendante ce qui vous garantit une totale objectivité de ses analyses et recommandations. Voici comment se déroule un bilan personnalisé :

- **Estimation de la pension de retraite** qui vous sera versée au titre de vos régimes obligatoires.
- **Evaluation** en fonction de votre situation patrimoniale actuelle des revenus complémentaires réguliers dont vous aurez besoin.
- **Conseils** sur la manière dont Préfon-Retraite peut contribuer à la constitution progressive de ces revenus complémentaires réguliers et explications sur son cadre fiscal.

→ **La mise à disposition d’un guide des retraites de la haute Fonction publique**